AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C3145
FR0013269123-FS0911

17 novembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

RUBIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 novembre 2021, la société Tweedy, Browne Company LLC[1] (One Station Place, Stamford, CT, 06902 Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 novembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RUBIS et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 5 128 195 actions RUBIS[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,004% du capital et 5,005% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions RUBIS sur le marché.

[1] Contrôlée par Affiliated Managers Group Inc. Tweedy, Browne Company LLC a déclaré agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 258 500 actions RUBIS pour le compte de fonds (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.
[3] Sur la base d'un capital composé de 102 478 020 actions (dont 6 830 actions de préférence sans droit de vote) représentant 102 471 190 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.